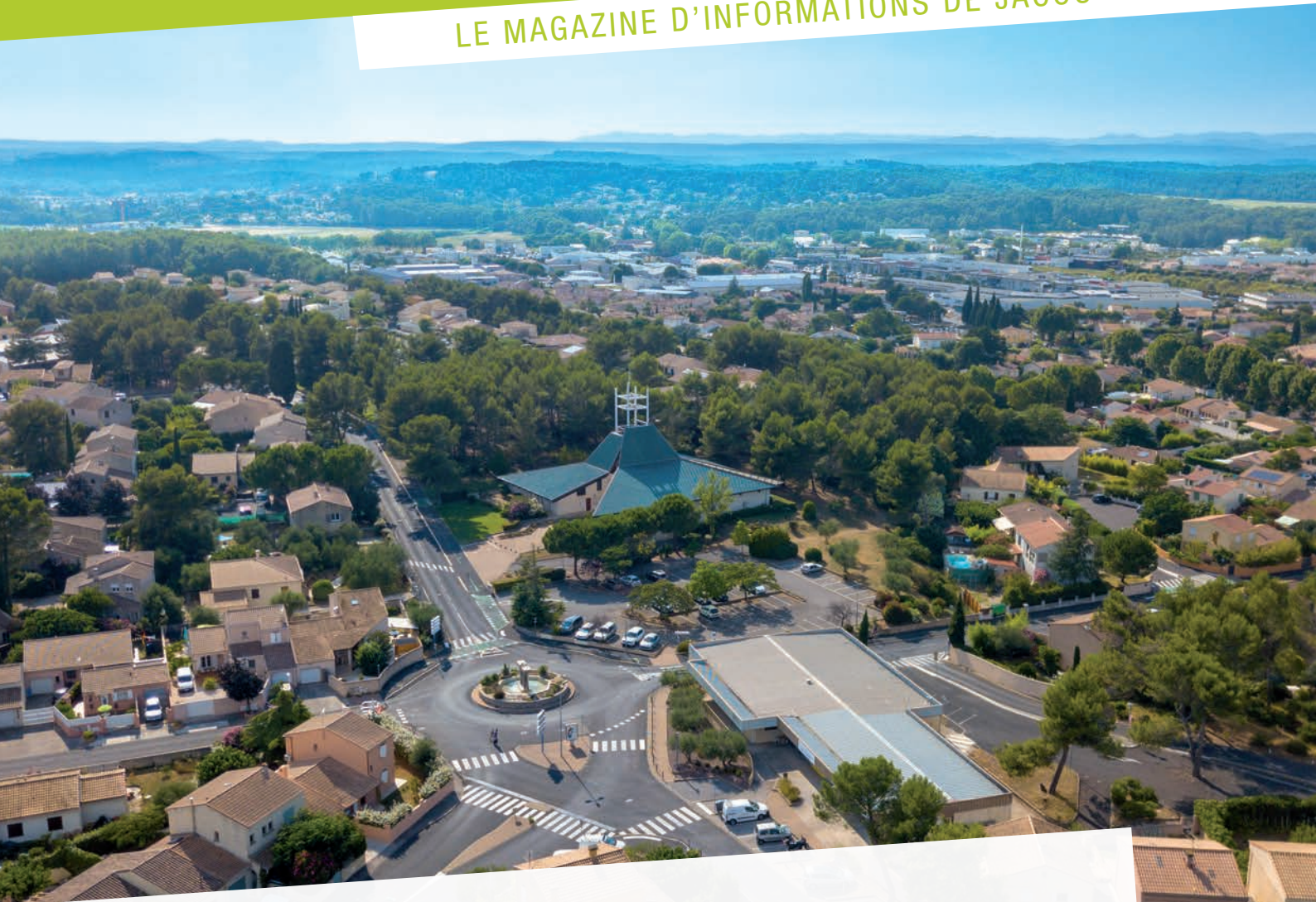


L'ÉCHO

DE LA MAYRE

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE JACOU



PLU : protection renforcée des espaces naturels et agricoles

P. 12-13

DOSSIER

La transition entre
la crèche et l'école

P. 4-5

Une délégation portugaise
à Jacou

P. 18-19



MENUISERIE
PVC • BOIS • ALU

ALARME - STORE - PORTAIL - VÉRANDA
MIROITERIE - MUR RIDEAU - VOLET
PERGOLA - SALON DE JARDIN

04 99 65 05 14





JACOU - 26, rue Louis Bréguet - ZAC face à INTERMARCHÉ
contact@anal-menuiserie.com
www.analu-menuiserie.com




www.alutech34.fr




Tél: 04 99 62 01 25
Fax: 04 99 62 01 26
E-mail: alu.tech@orange.fr



Alu-Tech, Parc d'activités Clément Ader - 2, rue des Tamaris - 34830 JACOU
En face du cimetière

EMF



V.R.D - TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS

BATIMENT - GENIE CIVIL - DECONSTRUCTION

SOLS SPORTIFS - AMENAGEMENTS PAYSAGERS

EMF ENTREPRISES
B.P.10 - 34671 BAILLARGUES Cedex
Tél. : 04 67 16 04 46 - Fax 04 67 40 05 28



Chaque rentrée de septembre est un moment fort dans la vie de notre commune. La scolarité de vos enfants est au centre de nos préoccupations. C'est pourquoi des aménagements ont été assurés autour de l'école élémentaire Condorcet afin de faciliter l'accès à l'école pour les enfants et leurs parents. Par ailleurs, je tiens à souhaiter la bienvenue à Elodie Nozerand, nouvelle directrice de l'école maternelle Thierry Pautès, ainsi qu'à Annie Raulet, nouvelle principale du collège Pierre Mendès France.

Septembre, c'est aussi la rentrée des associations ! Sport, culture, environnement, éducation... Le nouvel annuaire des associations disponible en mairie vous permettra de découvrir toute la richesse des activités accessibles sur notre territoire. A nouveau, nous pouvons tous ensemble remercier les nombreux bénévoles et passionnés qui travaillent au service de notre quotidien.

Cette année encore, mon équipe reste également mobilisée au service des Jacoumardes et des Jacoumards. Vous découvrirez prochainement dans un document dédié l'évolution du projet de réhabilitation du domaine de Bocaud et de ses abords. Un projet ambitieux au service des petits et des plus grands qui avance à grand pas, où culture et services publics ne font qu'un.

Ces prochains mois ne manqueront pas de dynamisme, mais en attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle rentrée !



Renaud Calvat
Maire de Jacou
Vice-président du
Département de l'Hérault



SOMMAIRE

P. 4-7 Bien grandir à Jacou

P. 8 Bien vieillir à Jacou

P. 9-11 Aménagement

P. 12-13 Dossier Spécial PLU

P. 14-15 Vie citoyenne

P. 16-20 Vie culturelle

P. 21-24 Vie sportive

P. 25 Infos Pratiques

P. 26 Tribunes d'expression libre
des Conseillers municipaux

P. 27 État civil

L'ECHO de la Mayre

Directeur de la publication : Renaud Calvat - **Directeur de rédaction :** Jean-Michel Caritey - **Rédacteur en chef :** Adrien Deloye - **Photos :** Mairie de Jacou, Eric Monin, Isabelle Blanchemain et associations. **Conception graphique, maquette et impression :** LPJ Hippocampe - RCS 414 107 821 - Tél. 04 67 42 78 09.

Magazine imprimé sur papier recyclé



CRÈCHE MUNICIPALE

« Ma première semaine à l'école maternelle »

Nul ne peut imaginer la représentation que les enfants peuvent se faire de cet endroit dont ils entendent tant parler lors de leur dernière année de crèche. L'entrée des jeunes enfants à l'école maternelle représente un changement de rythme et de cadre qui, dans leur intérêt et celui de leurs parents, peut être accompagné.

Un partenariat a ainsi été créé entre la crèche, « Maison de la Petite Enfance Sabine Zlatin », et l'école maternelle Thierry Pautès pour apprivoiser cette nouvelle étape. Le but d'un tel projet est de favoriser une transition en douceur de la crèche vers la maternelle pour les jeunes enfants et les familles. Le passage à l'école doit se faire dans une continuité rassurante et doit permettre à l'enfant d'être acteur de ce changement.

Et concrètement ?

Au cours des mois de mai et juin, les enfants de la crèche sont accueillis par petits groupes à plusieurs reprises par les enseignants et les animateurs de l'école maternelle. Ces sorties permettent principalement de :

- visiter l'école dans son ensemble, découvrir les salles de classe et la cantine,
- faire connaissance avec les adultes qui s'occuperont bientôt d'eux,
- partager un temps de regroupement en classe et découvrir les différents coins jeux aménagés,
- explorer les installations extérieures et jouer dans la cour.

L'enfant découvre alors progressivement les locaux de sa future école. Grâce au lien assuré par l'équipe de la crèche, il appréhende dans un climat de confiance et souvent avec beaucoup d'entrain son futur environnement. Très rapidement, il va réussir à trouver quelques repères pour la rentrée et ainsi mettre des images, des sensations sur un lieu encore inconnu.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

A la découverte de la municipalité et de Jacou !

En juin dernier, chaque classe de CM2 de l'école élémentaire Condorcet a été conviée par la municipalité le temps d'une matinée afin de découvrir plus en détails la commune de Jacou et son fonctionnement. Ces rencontres ludiques ont notamment permis de parler citoyenneté avec ces jeunes jacoumards, trois mois avant leur rentrée scolaire au collège.



Qu'est-ce qu'une municipalité ? Comment fonctionne-t-elle et qui y travaille ? Comment développe-t-on la vie sportive, culturelle et économique de Jacou ? Quel est le rôle et quelles sont les responsabilités de Renaud Calvat, le Maire de la commune ? Des questions auxquelles les jeunes n'ont pas toujours les réponses.

Sabine Perrier-Bonnet et Laurent Puigsegur, adjoints au Maire, ont convié les élèves à l'Espace République afin de répondre à toutes leurs interrogations. Pour l'occasion, nos jeunes jacoumards ont rencontré d'autres élus et agents venus présenter leur délégation ou leurs missions au sein de la commune. Du directeur général des services, aux agents de la police municipale en passant par le service communication, les élèves ont pu découvrir la diversité des rôles et la richesse des missions assurées par la collectivité au service de tous ses habitants.



Né de la volonté de l'équipe municipale, ce projet permet surtout de poser les bases de la citoyenneté. Les jeunes ont pu appréhender le rôle d'un électeur et en savoir davantage sur le droit de vote. Aussi, ils ont reçu un livret afin de renforcer leurs connaissances et les sensibiliser davantage à la notion d'élève citoyen. Il faut dire qu'en créant un CEJ (Conseil des Enfants et des Jeunes), la municipalité offre aux plus jeunes la possibilité de faire entendre leur voix pour améliorer le quotidien jacoumard !

78^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle.

Le 18 juin est une journée nationale commémorative de l'Appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Les élèves de CM2, invités pour l'une de ces matinées, ont spontanément décidé de participer à la cérémonie jacoumarde aux côtés du Maire Renaud Calvat, des élus et membres de l'UNC. Cela illustre l'intérêt que porte nos jeunes à l'histoire et leur volonté de mieux comprendre le monde qui les entoure. Bravo à eux et à leurs enseignants, qui ne manquent jamais l'occasion de les accompagner en ce sens.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une course pédestre pour le Grand Défi Vivez Bougez

Trois classes de l'école élémentaire Condorcet ont participé au Grand Défi Vivez Bougez du 19 mars au 15 avril. Notamment porté par l'Agence Régionale de Santé et l'ICM Val d'Aurelle, cet événement a pour objectif de sensibiliser la communauté éducative, les familles et d'inciter les enfants à la pratique d'une activité physique au quotidien. Le principe est simple : l'enfant transforme son activité physique en « cube énergie » qu'il cumule sur une période donnée et qu'il note sur un carnet dédié ! Cela permet de développer des liens sociaux et de renforcer autant le corps que l'esprit afin d'être en meilleure santé.



Afin d'encourager cette initiative réalisée en partenariat avec l'OMS, le CCFF et l'école élémentaire, la municipalité a proposé une course pédestre le 13 avril en plein cœur de Jacou. Placée sous le signe du fairplay et de la bonne humeur, cette dernière a conduit les enfants

dans le bois de Las Bouzigues. A l'arrivée, l'ensemble des coureurs s'est vu remettre une médaille et une gourde, ce qui a permis de clôturer cette belle manifestation qui, forte de son succès, ne manquera pas d'être reconduite l'année prochaine.

COLLÈGE

Une belle collaboration artistique pour les collégiens !

Dans le courant de l'année, la chorale du collège Pierre Mendès France, constitué de 33 élèves de 6^e, 5^e et 4^e, a travaillé sur 2 chansons extraites de l'album du groupe « Les Amandises », connu pour monter régulièrement sur les scènes jacoumardes. Leur chanteuse, Amandine Roques, s'est montrée très enthousiaste par le projet mené par Mireille Barnabé, enseignante au collège. Une belle histoire est ainsi née entre les 2 femmes et les choristes, qui ont composé ensemble un titre inédit intitulé « Mémère en devenir », dont le texte burlesque traite du rapport à la vieillesse.

Afin de symboliser cette collaboration, la chorale du collège a été invitée en 1^{re} partie du concert des Amandises à La Passerelle le

5 mai dernier et a pu notamment interpréter la chanson créée aux côtés du groupe. Un moment de partage très apprécié par le public.





SORTIE ESTIVALE

Les seniors à la découverte de Marseillan

Dans le cadre des activités municipales proposées aux seniors jacoumards, une sortie est organisée chaque année à l'approche de l'été afin de renforcer les moments de partage et ainsi créer du lien. C'est un rendez-vous dépayssant qui permet de rompre avec la routine du quotidien et qui cette année a séduit pas moins de 54 personnes. Partis à la découverte de Marseillan, les seniors ont pris le chemin des « écoliers » vers Saint-Thibéry pour visiter une distillerie de parfums. Sur place, ils ont rencontré le propriétaire des lieux, un herboriste passionné qui leur a expliqué les différentes étapes pour extraire les huiles essentielles des plantes qui entrent ensuite dans la composition de nombreux parfums. Après une pause face à l'étang de Thau, nos seniors se sont rendu au Chai de Noilly Prat, crée en 1813 par Joseph Noilly. Une femme les a guidés à travers le musée entièrement rénové et leur a appris le secret du vieillissement des vins blancs conservés dans des fûts en plein soleil et

soumis aux embruns de l'étang. Cette méthode unique au monde permet de recréer les conditions de transport et de maturation du vin en fûts que transportaient les bateaux grecs dans l'Antiquité. Des recettes de cocktails et de cuisine ont également été présentées et testées par les participants dans le hall de dégustation. Une journée réussie à en croire les sourires et le bonheur d'être ensemble procuré par cette balade marine.



Inscriptions aux activités municipales pour la nouvelle rentrée 2018/2019.

La rentrée des seniors se fait au mois de septembre avec la reprise des diverses activités proposées par la municipalité (initiation à la country, activités physiques adaptées, jeux d'activation cérébrale). Pensez à vous inscrire le plus rapidement possible auprès des agents du CCAS. Pour les personnes non véhiculées ou à mobilité réduite, la Ville de Jacou met à disposition un véhicule qui vient les chercher à domicile : pensez à le signaler lors de l'inscription !

+ D'INFOS

CCAS de Jacou
04 67 55 80 71
8 chemin de la Cartairade

TRAVAUX TERMINÉS

Protection du bois du boulodrome

La ville de Jacou s'articule autour de nombreux espaces naturels. La municipalité gère une superficie d'environ 25,4 hectares de bois communaux, qui comprend notamment le bois du Parc de Bocaud, du Serre-blanc ou encore de Las Bouzigues. Il existe d'autres espaces boisés, parfois moins connus par les Jacoumards, comme celui situé à hauteur du boulodrome et qui s'étend sur 1,2 hectares. Des travaux ont été réalisés entre la fin du mois d'avril et le mois de mai afin d'assurer la protection de ce bois et permettre sa régénération. Des bornes en bois pour délimiter la zone boisée ont été installées. Un parking réservé aux usagers du boulodrome a ainsi été créé tout en augmentant les places de stationnement autour du bois.



Travaux de la Métropole rues des Tournesols et des Violettes

Ces dernières semaines, une série de travaux a été assurée par intermittence rue des Tournesols et rue des Violettes. Implanté sous la chaussée, l'ensemble des branchements d'eau potable desservant les habitations du secteur a été rénové. Par la suite, c'est le réseau d'éclairage public qui a été remplacé et mis aux normes, avant qu'une réfection de la route et des trottoirs ne soit assurée pour faciliter la circulation des riverains.



Rue des Violettes.



Rue des Tournesols.



INAUGURATION

Calista, résidence pas comme les autres

26 mois ont été nécessaires pour faire sortir de terre cette résidence intergénérationnelle composée de 52 logements. Elle a été dessinée par l'architecte Jean-Luc Martineau autour du bois, de la pierre et du métal. Construite principalement pour le bien-être des aînées avec ses équipements adaptés et ses accès PMR, Calista accueille également quelques actifs engagés à apporter compagnie et soutien aux personnes qui en feraient la demande au sein de la résidence.

Dans le secteur de La Draye, les volumes déstructurés de Calista donnent au projet une allure singulière : modernité et audace sont clairement au rendez-vous ! La résidence propose des appartements avec terrasse de type T1, T2 et T3, tous répartis autour d'une ruelle intérieure végétalisée qui donne accès aux ascenseurs et à de nombreuses passerelles. Calista se caractérise notamment par la présence d'une grande salle de convivialité décorée et meublée. Ces 60m² permettent des rassemblements et activités en tout genre afin de favoriser le lien entre les habitants. Les locataires profitent également de jardinières partagées, plantées d'aromates et de légumes afin de renforcer le contact. Pour ses résidents, Calista est une sorte de petit village tourné vers la convivialité et le partage dont ils comptent prendre le plus grand soin.



Le Maire de Jacou Renaud Calvat entouré du directeur d'Amétis Bertrand Barascud, du directeur du Nouveau Logis Méridional Jacques Durand et du Vice-président de la Métropole délégué au logement Noël Segura.

De nombreux élus et personnalités du territoire héraultais étaient réunis début juin à l'occasion de l'inauguration de ce grand projet. Calista ne porte pas son nom par hasard puisqu'il signifie « la plus belle » et correspond au nom d'une divinité grecque représentant l'esprit de la perfection. « Nous l'avons presque atteinte aujourd'hui », explique non sans fierté Renaud Calvat, le Maire de Jacou, heureux de voir un projet au concept si abouti naître au service des habitants de sa commune.

Inauguration de la résidence en image - le jeudi 7 juin 2018 :



La résidence est organisée autour d'une grande ruelle intérieure végétalisée.



Un ensemble de coursives et passerelles permet de desservir chaque appartement et facilite les rencontres.



Une salle commune est accessible à tous les résidents, incluant un coin lecture avec des œuvres offertes par la bibliothèque municipale Michèle Jennepin.



Dans la ruelle, des jardinières partagées et plantées d'aromates et de légumes sont accessibles aux résidents.

VOS TEMOIGNAGES

Témoignage de Nicole Corvez, résidente.

« Un jour, sur « l'Echo de la Mayre », mon regard a été attiré par une résidence atypique alors j'ai commencé à lire l'article joint. Je n'ai pas réfléchi à deux fois, je voulais vivre là ! C'était fait pour moi. Cela faisait longtemps que je ne cessais de répéter que l'on ne prenait pas suffisamment de temps pour se soucier de ses voisins et quoi de mieux que de vivre dans une résidence qui mélange les cultures, les générations et qui mêle des gens valides et des gens en situation de handicap. Il est vrai que je suis handicapée, cela ne se voit pas et ce n'est pas parce que je le suis que je ne peux pas me préoccuper de mes voisins. Depuis le mois de mars je vis à Calista et je m'y sens épanouie, sereine et indépendante... Nous sommes en train d'intégrer nos projets de loisirs dans la magnifique salle de convivialité et nous pourrions partager des moments heureux ».

Témoignage de Christian Suau, résident.

« Cette nouvelle résidence est une très belle réalisation. Cet ensemble offre aux résidents un bel espace sécurisé, végétalisé et des accès pour les personnes en fauteuils roulants. Il y a un espace de vie pour tous, une salle commune où l'on peut passer un moment de partage et de convivialité. Les appartements sont spacieux et fait notamment pour les personnes âgées et handicapées. C'est une réussite ».

Réalisée par Ametis et gérée par le Nouveau Logis Méridional, la résidence a pu voir le jour avec le Concours de :



URBANISME

PLU : pour encore mieux protéger les espaces naturels et agricoles

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui vise à déterminer l'affectation des sols d'une commune ou d'une intercommunalité. Concrètement, le PLU établit un zonage et définit un ensemble de règles propres à chaque zone. Ce document détermine donc l'essentiel des règles qui permettent de délivrer ou non un permis de construire ou d'aménager, pour ne citer qu'eux.

La naissance au 1^{er} janvier 2015 de Montpellier Méditerranée Métropole a entraîné le transfert de la compétence en matière de PLU des communes membres vers cette dernière, qui conduit désormais les procédures d'évolution de ces documents. Pour autant, la municipalité est déterminée à participer à l'écriture de son PLU afin de défendre les intérêts des Jacoumardes et des Jacoumards. En ce sens, le Conseil municipal vient d'adopter à l'unanimité un projet de modification du PLU le 4 juin dernier.

Préserver les espaces naturels jacoumards.

Ce projet vise notamment à renforcer la protection des poumons verts de la commune. Prenons l'exemple des Bois de Las Bouzigues et du Serre-Blanc : en les classant intégralement en zone naturelle (N), la municipalité renforce sa volonté d'offrir un cadre de vie de qualité tout en préservant les nombreux espaces boisés ou naturels répartis sur Jacou. Cela permet d'assurer la protection des sites en raison soit de leur qualité, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt esthétique, historique, écologique, soit de leur caractère d'espaces naturels.



Exemple : le Bois de Las Bouzigues, ici cerclé de blanc, bénéficie d'une protection renforcée !

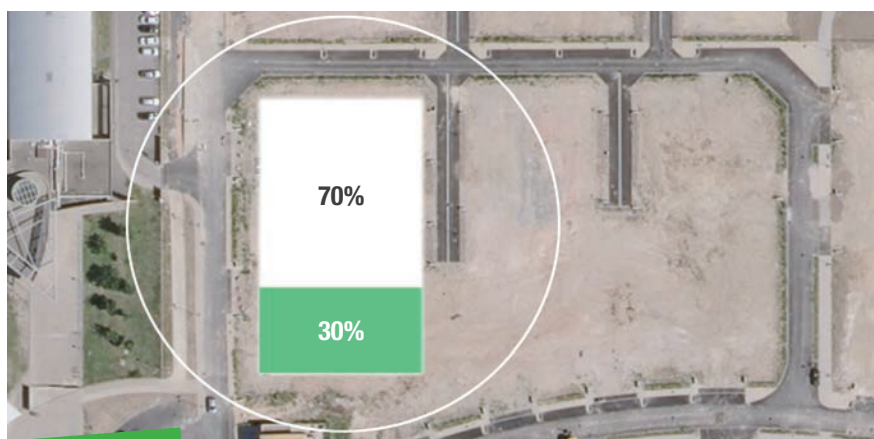
Favoriser l'installation d'agriculteurs et la diversification des types de culture.

Cette révision du PLU tend également à faciliter le développement de la vie agricole locale en autorisant sur certaines parties du territoire jacoumard l'installation de serres agricoles. Cela doit permettre aux agriculteurs de développer des activités de maraîchages sur des zones adaptées, notamment à proximité du Domaine de Viviers. Cette évolution n'est pas le fruit du hasard : elle apporte une solution immédiate à des agriculteurs jacoumards qui ont exprimé le souhait de diversifier leurs activités.



Réguler l'occupation de l'espace privé et public.

Afin de pallier notamment les effets induits par la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) avec l'apparition de la loi ALUR en 2014, la municipalité s'est engagée dans une réflexion afin de conserver des zones de respirations sur le territoire communal et limiter **l'imperméabilisation des sols**. Un pourcentage d'espace libre minimum a ainsi été défini : au moins 30% de la surface totale d'un terrain devra être traité ou maintenu en espace libre et donc non bâti. Par ailleurs, il est demandé pour toute nouvelle construction à usage d'habitation d'assurer la création de deux places de stationnement non closes sur le domaine privé ou collectif afin que l'espace public soit préservé.



Exemple : sur cette parcelle fictive cerclée de blanc, la zone verte représente la part qui devra être tenue en espace libre (au minimum).

Réguler les projets de construction.

Enfin, cette modification du PLU remet l'accent sur l'équilibre social souhaité par la commune sur des zones urbaines ou à urbaniser. Des objectifs sont définis lorsqu'un nouveau projet immobilier est envisagé : un pourcentage fixe doit être destiné aux logements sociaux suivant simultanément le nombre de logements mais aussi la surface de plancher destinée à l'habitation.

FOCUS

Pourquoi maîtriser l'imperméabilisation des sols ?

Les principales conséquences environnementales de l'imperméabilisation des sols concernent notamment le cycle de l'eau. Ne pas contrôler ce phénomène, c'est prendre le risque de :

- voir augmenter les ruissellements pluviaux et d'aggraver les pics de crues ou les risques d'inondation,
- limiter l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol et donc de réduire les possibilités de réapprovisionnement des nappes phréatiques,
- mettre de côté le pouvoir filtrant et épurateur des sols et ainsi d'aggraver le transfert des polluants vers les nappes et les cours d'eau.





BIENVENUE

Accueil des nouveaux habitants

C'est une véritable tradition : depuis plusieurs années, une cérémonie est organisée par la municipalité afin d'accueillir les nouveaux administrés et leur permettre d'en savoir un peu plus sur leur nouveau lieu de vie.

Pour l'évènement, le Maire Renaud Calvat et les élus ont accompagné les Jacoumardes et les Jacoumards lors d'une visite guidée en bus afin de découvrir la diversité des équipements répartis sur le territoire communal. Du cœur de ville à la pinède de Las Bouzigues, en passant par les écoles, la salle de spectacles La Passerelle, le domaine de Viviers et les différents complexes sportifs, toutes et tous ont découvert la richesse des équipements et des paysages de Jacou.

Après cette visite, la cérémonie a permis aux nouveaux habitants de découvrir le domaine de Bocaud avec ses jardins classés et d'échanger sur le grand projet de réhabilitation de ce dernier, qui est associé à l'aménagement d'un nouveau cœur de ville. L'occasion de découvrir les coulisses du chantier avant de poursuivre l'échange lors d'un moment convivial avec l'équipe municipale.

Nous souhaitons la bienvenue aux petits comme aux plus grands !



Visite pour les nouveaux habitants du domaine de Bocaud, des jardins à l'intérieur du château.

CÉRÉMONIES

Remise des cartes d'électeur à nos jeunes Jacoumards

L'équipe municipale a accueilli une dizaine de jeunes Jacoumards fraîchement majeurs lors d'une cérémonie de citoyenneté à l'Espace République, le mardi 2 mai. A cette occasion, le Maire leur a remis leur première carte d'électeur ainsi qu'un livret du citoyen qui rappelle les principes fondamentaux de la République mais aussi les droits et devoirs que confère la majorité.



Evoquant un passage déterminant dans la vie du citoyen, le Maire a tenu à préciser lors de ses échanges avec les jeunes que le droit de vote n'est aujourd'hui encore pas acquis dans tous les pays et que « *beaucoup de jeunes ne peuvent pas s'exprimer librement* ». Voilà de quoi renforcer la motivation de ces jeunes à faire entendre leur voix. Nous comptons tous sur eux !



Hommage du 8 mai 1945 : un devoir de mémoire

Autour du Maire Renaud Calvat, des élus, des membres de l'Union Nationale des Combattants et du Conseil des Enfants et des Jeunes, de nombreux Jacoumards se sont rassemblés afin de célébrer le 73^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale mais aussi de rendre hommage au Colonel Leduc, figure locale d'un combat mené pour la liberté et pour la paix.

Renaud Calvat a profité de cet instant pour souligner la nécessité de se réunir chaque année pour honorer celles et ceux qui se sont battus pour la France. « *La plupart d'entre nous et notamment les jeunes présents à nos côtés n'ont jamais rien connu de similaire et nous souhaitons tous que cela dure le plus longtemps possible* », rappelle le Maire, bien conscient des difficultés que l'on rencontre aujourd'hui encore dans d'autres pays. Evoquant la souffrance ressentie notamment par les jeunes en temps de guerre, le Maire a rappelé que nous vivons dans un monde où la connaissance de l'Histoire est essentielle et a tenu à remercier tous les acteurs œuvrant en ce sens.





SALLE DE SPECTACLES

La Passerelle, un lieu ouvert à la création et aux actions culturelles du territoire

Vous êtes peut-être fraîchement installés sur Jacou ou vous ne connaissez pas encore tous les équipements qui y sont accessibles ? Il faut savoir que la commune fut l'une des premières aux alentours de Montpellier à se doter de sa propre salle de spectacles afin de faire rayonner la culture dans le paysage jacoumard. La Passerelle est avant tout un lieu de diffusion mais c'est également un lieu de création soutenu par la municipalité.

Les résidences d'artistes.

Régulièrement, la municipalité transforme gratuitement la salle en un espace réservé aux artistes afin de faciliter la création de leurs spectacles. Disposant ainsi de moyens techniques avancés, ils peuvent préparer en toute sérénité une future rencontre avec le public. Les agents municipaux les accueillent et les soutiennent avec professionnalisme tout au long de leur processus de création. Le public l'ignore souvent mais ces

échanges constituent un passage essentiel pour aboutir à un spectacle complet et de qualité. La « résidence » vise à répondre de manière adaptée et contractuelle à l'accompagnement des artistes dans le développement de leur activité. Il faut dire que la municipalité a assuré la création de cette salle afin d'offrir une programmation large répondant à tous les publics mais également pour ancrer le travail artistique dans la réalité territoriale.

La salle a par exemple été mise à disposition de la Compagnie La Robe Verte pour la création de « Mademoiselle Espérance », une pièce de Gilles Ascaride. Toute l'équipe s'est installée à Jacou durant une semaine afin de concevoir, peaufiner et répéter le spectacle. Par la suite et juste avant une représentation ouverte au public, l'équipe s'est rendue à Jacou afin de rencontrer les collégiens pour échanger sur le métier d'écrivain et de comédien. L'échange s'est poursuivi quelques jours plus tard avec les seniors sur le thème des chansons des années 30 pour finir par une rencontre littéraire à la bibliothèque municipale Michèle Jennepin avec ses usagers.



Le soutien matériel et financier à la pratique amateur.

La municipalité, toujours en accord avec sa politique de développement culturel, encourage également les associations de la ville et les établissements scolaires à valoriser la

pratique amateur. C'est l'occasion de proposer des spectacles plus aboutis avec des moyens mis gratuitement à disposition par la ville. Par exemple, et pour la 2^e année consécutive,

la salle a accueilli le Festival Chœurs'Dorcet qui rassemble sous la direction de Sandrine Auger les 450 élèves choristes de l'école élémentaire Condorcet. C'est la municipalité qui a financé à hauteur de 3 000€ le recrutement de ce professeur de chant diplômé qui a travaillé toute l'année scolaire aux côtés des jeunes pour préparer ce spectacle. Ces pratiques favorisent leur épanouissement et les motivent parfois à s'orienter vers de nouvelles activités culturelles. Des partenariats ont également été assurés avec d'autres établissements présents sur le territoire comme le collège (voir p.7), l'institut médico-éducatif (IME) ou encore la maison de retraite Terrarossa, qui sont régulièrement associés à la programmation de la salle.



Le Festival Chœurs'Dorcet, un projet qui a été notamment possible grâce au soutien financier de la municipalité.

De nombreux partenariats.

De nombreux événements sont également organisés grâce à nos partenaires institutionnels comme le Département de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole ou encore la Région Occitanie. On citera par exemple les opérations départementales en direction des jeunes. « Ultrason » a par exemple permis aux collégiens de Jacou mais également de Castelnau-le-Lez d'assister à un concert pédagogique du groupe Skeleton Band axé sur les risques auditifs encourus au quotidien - notamment lors de concerts, d'activités de loisirs ou musicales, d'une écoute prolongée et à haut volume de musique par casque etc.



Au-delà de ces dispositifs préventifs, la salle est un point d'étape majeur dans l'Hérault pour de nombreux festivals culturels comme celui de Radio France Occitanie, des Internationales de la Guitare, des Nuits du Chats... **La ville accueille chaque année des artistes de renoms : musique, danse, théâtre, one-man show, spectacles jeune public...** Vous découvrirez fin septembre le nouveau programme de votre salle pour l'année 2018/2019.



COMITÉ DE JUMELAGE

Nos amis de Sernancelhe à la découverte de Jacou

Dans le cadre des échanges entre les deux villes jumelles et après une visite de 3 jours d'une délégation jacoumarde à Sernancelhe en juillet dernier (voir le n°99 du magazine), la ville de Jacou a reçu la visite de nombreux portugais les 28, 29 et 30 avril derniers. Accompagnés notamment par les élus de la commune et les membres du Comité de Jumelage, nos amis portugais sont partis à la (re)découverte de Jacou, en passant notamment par le domaine de Bocaud et en découvrant avec plaisir l'existence d'une épicerie portugaise en plein cœur de ville !



Des temps de rassemblement autour de la culture et du sport.

Le Maire Carlos Silva, entouré de deux élus portugais, faisait partie d'un groupe d'une vingtaine de vététistes, désireux de pédaler dans notre garrigue mais aussi de découvrir notre ville et le territoire héraultais, souvent pour la première fois ! Le Club de VTT de Jacou les a accompagnés tout au long d'une matinée tandis que le Club de Tambourin les a initiés à ce sport inconnu au Portugal au cours d'un après-midi.



La culture a également été au cœur de ce séjour puisqu'à La Passerelle, un spectacle inédit intitulé « Les artistes de Jacou sur scène » leur a été présenté. Spécialement conçu en leur honneur, il est le résultat d'une étroite collaboration entre différents membres d'ateliers de la MJC et l'association Ja Cool Chœur !

Enfin, nos amis portugais ont eu l'opportunité de découvrir pierresvives, l'impressionnant vaisseau de béton et de verre réalisé par l'architecte Zaha Hadid qui comprend notamment les Archives départementales. Au cours de cette visite, un document inédit a retenu toute leur attention : un album photo offert par l'université de Coimbra à la ville de Montpellier à la fin du XIX^e siècle.



C'est un séjour réussi qui aura permis d'échanger sur le sens que donne le jumelage entre les deux villes. C'est l'esprit de partage et de convivialité, qui a prévalu tant dans la préparation que dans le déroulement de ce séjour, qui motive les membres du Comité à ouvrir la culture portugaise à la population jacoumarde. Le Comité tient par ailleurs à remercier les nombreuses associations qui se sont fédérées autour de ce projet afin d'offrir le meilleur accueil à cette délégation portugaise. D'autres échanges seront prochainement organisés et nul doute que de beaux projets devraient se concrétiser pour le plus grand plaisir de tous.

3^e édition de la Fête des Statues du Jumelage.

Le Comité de Jumelage a organisé le mardi 14 mai la 3^e édition de la fête des statues du jumelage en l'honneur de Sernancelhe. Désormais inscrite dans le paysage culturel de la ville, cet évènement permet de mobiliser les élèves de l'école élémentaire Condorcet et de les ouvrir à l'histoire et à la culture portugaise. C'est devant une salle comble que la classe de CM2 de Mme Fabre a présenté un moment théâtral autour de l'histoire du capitaine portugais Magellan. Elle a été suivie par la classe de CM1 de Mme François qui a préparé pour l'occasion quelques danses folkloriques. Petite nouveauté cette année : le projet a été enrichi par le travail minutieux des élèves de CE1 de la classe

de Mme Lafond-Soubeyran. Tous les élèves ont joliment relooké et décoré les statues du jumelage pour offrir aux spectateurs des décors toujours plus élaborés.



+ D'INFOS

jumelage-jacou.blogspot.fr
jumelage.jacou@orange.fr



ANNIVERSAIRE

« L'Atelier Danses », presque 10 ans d'existence à Jacou

En 2009, l'Atelier Danses s'installe à Jacou pour répondre à la volonté de Damien Launes, son fondateur, de proposer la danse au plus grand nombre. C'est après un parcours en tant que danseur au Luxembourg et intervenant au CREPS de Montpellier pour la formation au Diplôme d'État de professeur de danse que Damien Launes a souhaité développer ce lieu ouvert aux professionnels et aux amateurs de la danse. La rigueur, le respect de la discipline danse et le plaisir sont les valeurs portées par L'Atelier Danses.

C'est également un lieu d'accueil pour des artistes en résidence. Aujourd'hui, plus de 200 élèves suivent les cours dispensés par les enseignants de l'école. Depuis le début de sa création, l'école participe activement à la vie culturelle de la ville de Jacou : de l'inauguration de la salle La Passerelle, au Noël des enfants en passant par les festivités d'été, mais aussi la présentation des pièces de la Compagnie Damien Launes avec « Accepter comme ami » (2011), « Expression libre » (2012) et « Errata » (2014).

Récemment, c'est avec une immense fierté que les élèves de l'école ont préparé et présenté le spectacle « Andorra » en plein cœur du Parc de Bocaud de Jacou, dans le cadre de L'Atelier des Hivernales, un événement proposé et organisé par L'Atelier Danses. Ce spectacle nocturne et en plein air a réuni la danse, la lumière, le théâtre et la danse aérienne. Ce dernier événement fédérateur a réuni plus de 80 artistes et a attiré près de 800 spectateurs. Un succès qui conforte Damien Launès à poursuivre sa passion !



+ D'INFOS

<http://cie.damienlaunes.free.fr>
atelier.danses@yahoo.fr

COMMÉMORATION

Hommages dans le milieu sportif

Sporting Club de Jacou

Le Sporting Club de Jacou a été fondé le 21 avril 1972 par 3 personnalités jacoumardes : **Jacques Arléry, André Lhernault et Gérard Pouget**. Afin de saluer l'implication de ces derniers et d'honorer leur mémoire, une plaque commémorative portant leurs noms a été posée au club house du SC Jacou. Elle a été dévoilée le 31 mars lors du « 31^e tournoi de l'amitié » par le Maire Renaud Calvat et Jean-Claude Jumas, actuel Président du club, en la présence des proches des fondateurs et de nombreux enfants pratiquant le football. Un temps fort dans la vie du club qui rayonne sur Jacou depuis plus de 45 ans et dont le succès est toujours au rendez-vous : en 2018, le SC Jacou peut être fier de compter pas moins de 387 licenciés.



Club de Tambourin

Figure incontournable, **Gérard Montagné** fut notamment l'un des 3 fondateurs du club de tambourin aux côtés de Jacques Aliaga et Gérard Saumade. Devenu président du club en 1996, il a œuvré durant de nombreuses années au développement du sport-tambourin sur Jacou et sur le département de l'Hérault. Suite à sa soudaine disparition en 2017, le club et la municipalité ont décidé de lui rendre hommage le 2 juin lors d'une cérémonie. L'occasion pour d'anciens joueurs d'échanger quelques balles avec les membres actuels du club, juste avant que le Maire Renaud Calvat invite Cécile Montagné à venir lever le voile sur la nouvelle plaque de dénomination du club. Un moment rempli d'émotions qui s'est terminée autour d'une belle exposition photos.



FOOTBALL

Une fusion entre Jacou et Clapiers !

C'est une fusion officiellement actée depuis le 29 juin dernier : le SC Jacou et l'US Clapiers ont donné naissance au Jacou Clapiers Football Association (JCFA). Taillé pour plus de 700 adhérents, le club est découpé en 6 sections : « École de foot / Préformation », « Formation / Post-formation », « Foot-Féminin », « Sport et Loisir », « Académie de gardien de but » et « Foot-Handicap » - une section dédiée aux personnes en fauteuil roulant, en situation de handicap ou de cécité. Un programme qui va réjouir tous les passionnés du ballon rond puisque le JCFA propose des activités dès l'âge de 3 ans.



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

De belles performances pour les membres jacoumards !

La gymnastique rythmique et sportive (GRS) est un sport qui permet de développer coordination, motricité, musicalité, souplesse, esprit d'équipe et créativité artistique. Réalisée au sol avec ballon, cerceau, corde, massues et ruban, cette discipline a de nombreux adeptes dans la commune, qui ont brillé cette année lors d'un championnat national.

Les 19 et 20 mai a eu lieu le championnat national « Ufolep GRS Ensembles » à Elancourt, en région parisienne. Deux équipes et trois duos portant les couleurs de Jacou se sont brillamment qualifiés pour cet évènement. Cela représentait 100% des équipes qualifiables. Au total, 16 Jacoumardes âgées de 12 à 23 ans ont fait le déplacement avec leurs coaches, Stéphanie Darrou et Cloé Guibal. Très motivées, nos gymnastes ont affronté une rude concurrence venue des quatre coins de la France.



Les équipes ne sont pas les seules à briller en GRS à Jacou. Trois gymnastes - Cloé Guibal, Maud Thierry et Erin Teilliet - ont également participé en janvier 2018 au Championnat national individuel organisé à Caudry, dans le Nord. Cloé Guibal, qui entraîne également les gymnastes, est revenue de ce voyage avec un titre de Championne de France.

Le circuit national était cette année réservé aux gymnastes nées en 2006 et avant. Les plus jeunes, nées entre 2007 et 2010, ont participé en mars et avril à deux compétitions au niveau départemental et régional. Ce fut l'occasion de ramener de nombreux diplômes d'or, d'argent et de bronze.

Résultat du championnat national :



- 5^e et championnes régionales : Justine Lala et Anaële Leenhardt (duo excellence 2).
- 7^e et vice-championnes régionales : Léa Guilhaumon et Mirana Maurein (duo excellence 1).
- 9^e et vice-championnes régionales : Edith Arbonnier, Inès Djarboua, Ermessende Frangne, Sarah Jaeger et Angèle Paty (excellence 3).
- 10^e et 4^e aux régionales : Maud Thierry et Erin Teilliet (duo nationale).
- 13^e et championnes régionales : Clara Brouillet, Susan Fauchaux, Lalie Grizot, Naomi Kalt et Mériam Khetta (excellence 1).

Toutes nos félicitations pour ces nombreuses récompenses cumulées sur cette première partie de l'année 2018 !

LAM SON VO DAO

Des championnes de France et des podiums à volonté !

Cette saison, l'équipe compétition du club s'est brillamment illustrée avec d'excellents résultats. Cela a été possible grâce aux efforts déployés toute l'année, notamment avec la participation aux stages nationaux combats animés par l'entraîneur national de l'école Lam Son Vo Dao.



co-dirigée par Christophe Tran Van Ba, qui a marqué ces championnats avec un total de 8 médailles (3 or, 1 argent, 3 bronze) pour 7 compétiteurs engagés dont 4 jacoumards.

Puis en mai dernier, l'équipe a fait le déplacement à Angers pour participer à la Coupe Quach Van Kê, compétition multidisciplinaire de très haut niveau. Thao et Isabelle y remportent chacune une 2^e et une 3^e place en Quyen. Thao complète sa victoire avec une autre médaille d'argent en combat. Quant aux plus jeunes, les juniors Valentine et Léa se placent Top 6 en Quyen, alors que Daniel et Clément, tous deux 1^{ers} remportent avec brio leur première compétition combat. Enfin, Jean-Noël, professeur de Jacou, a participé au Challenge de la Licorne, la plus grande compétition AMV du Sud-Est et se classe 3^e en Quyen dans une catégorie extrêmement relevée et ce malgré une blessure au genou.

« Nous sommes contents de leurs succès et de leurs investissements avec un gros rythme de travail assez contraignant. Il faut que cette dynamique continue sur les saisons à venir. Comme on le dit, arriver au sommet est difficile, y rester l'est encore plus », souligne Jean Noël Tran Van Ba. Bravo au club !

Lors du Championnat de France Technique des Arts Martiaux Vietnamiens (AMV) au mois de mars, ce sont les filles qui ont porté au plus haut le club jacoumard. Gwenaëlle, déjà professeur, et Thao, bien qu'en 1^{re} année, remportent les titres de championnes de France vétérantes respectivement en Bai Vu Khi (enchaînements avec armes) et en Quyen (enchaînements mains nues), quand Isabelle prend un très beau top 8 pour son retour en compétition. Gwenaëlle est également vice-championne de France en Bai Vu Khi, après une finale de niveau exceptionnel contre Thao. De quoi réjouir le club qui comprend près de 50% de pratiquantes féminines ! Sans oublier Adrien qui complète les résultats de l'équipe avec un Top 8 en Quyen et un Top 10 en Bai vu Khi, performance remarquable dans sa catégorie senior de très forte densité. En plus du club jacoumard, c'est toute l'école Lam Son Vo Dao France,



+ D'INFOS

lamsonvodao.jacou@gmail.com

06 63 10 15 44

f LamSonVoDaoJacou

QWAN KI DO

Jacou représenté au 11^e Championnat d'Europe !

Les 13 et 14 avril, le Club de Jacou Qwan Ki Do était fier de présenter trois de ses adhérents, membres de l'Equipe de France aux Championnats d'Europe qui avaient lieu à Gandia, dans le sud de l'Espagne. Pas moins de douze nations étaient présentes. Lors du défilé d'ouverture, la concentration et l'envie d'en découdre se lisaient sur le visage des 24 membres de l'Équipe de France qui arboraient fièrement leurs couleurs. Julien Azemard, entraîneur du Club de Jacou et capitaine de l'Equipe de France a décroché le graal avec une médaille d'or en

combat catégorie ceinture noire à laquelle participaient une douzaine d'équipes. Il ne se contentera pas de ce magnifique podium en emportant également la 2^e place en technique individuelle ainsi que la 3^e place en technique synchronisée. Par ailleurs, il s'est dit fier de « ses filles », comme il aime les appeler : Manon Hervé et Marine Oller ne démèriteront pas en terminant sur la 3^e marche du podium pour leur première participation en Equipe de France. Si ces résultats laissent augurer un bel avenir aux jeunes adhérents du Club sur les traces de leur entraîneur,

Julien, Marine et Manon ont déjà en tête la perspective du championnat du monde 2020 en Algérie !



SARL E.A.A.

- Électricité • Alarme • Automatisation
- Vidéosurveillance • Domotique

Installé pour vous à Jacou, je vous propose de diagnostiquer votre habitat, l'automatiser ou le protéger qu'il soit neuf ou ancien.

Je vous dépanne aussi dans tous ces domaines.



Je vous accueille
au **07.83.22.47.62.**

Patrick Marti

10 Allée Régine Detambel
34830 Jacou

www.eaa-sud.com
contact@eaa-sud.com

ÉLECTEURS

Révision des listes électorales du 1^{er} septembre au 31 décembre !

Pensez à signaler tout changement d'adresse sur la commune pour qu'il puisse être pris en compte. Les personnes remplissant toutes les conditions pour être électeurs et qui ne sont pas encore inscrites sur une liste électorale doivent procéder à leur inscription. Pour cela, il faut se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent. Toutes ces demandes sont attendues au service des élections dès à présent et jusqu'au 31 décembre 2018 aux heures habituelles d'ouverture, à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également déposer votre demande d'inscription sur le site www.service-public.fr (rubrique « Elections »). Enfin, pensez à indiquer lisiblement vos noms sur les boîtes aux lettres car il arrive fréquemment que les plis électoraux reviennent en mairie avec la mention « boîte non identifiable ».



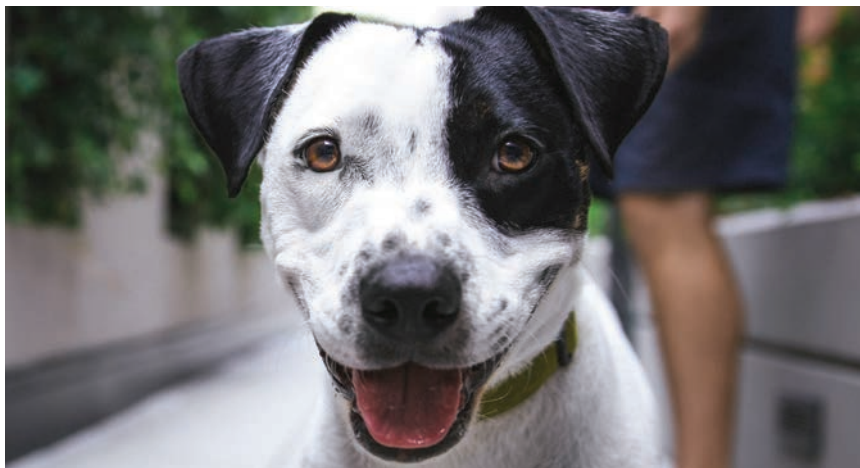
+ D'INFOS

Mairie de Jacou
Service Elections
04 67 55 88 57

RAPPEL

Information aux propriétaires d'animaux domestiques

La commune de Jacou offre un cadre de vie dynamique qu'il convient de préserver pour le bien-être de tous. En ce sens, nous comptons sur le civisme et la compréhension de ses habitants et notamment des propriétaires d'animaux domestiques. Nous vous rappelons que vous devez veiller à ce que votre animal ne puisse constituer un risque d'accident et ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique. Tout chien circulant sur le territoire de la commune doit être muni d'un collier portant le nom, l'adresse de son propriétaire, être tatoué ou muni « d'une puce ». Il est interdit de laisser circuler les chiens sur le territoire sans qu'ils soient tenus en laisse et ils doivent toujours être placés sous la surveillance de leur propriétaire. Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre compréhension.



Les propos recueillis sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs selon l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Les élus et élus du groupe majoritaire / « Tous ensemble pour Jacou »

Après la restauration des jardins du domaine de Bocaud, c'est maintenant le bâtiment et ses abords qui font peau neuve : sauvegarde du patrimoine, création d'une place ouverte sur un cœur de ville rénové, installation d'une médiathèque, nouveaux parkings et cheminements piétonniers sécurisés, services publics désormais accessibles à tous. Ce projet est possible grâce à l'important soutien financier de nos partenaires. Sur un coût de 4,7 millions d'euros HT de travaux, nous recevrons en effet près de 3 millions de subventions. Un grand merci aux Conseils régional et départemental et à la DRAC pour leur aide. Comptez sur nous pour toujours gérer avec rigueur notre budget et défendre les intérêts de la commune.

Patrick Azéma, Christine Baudouin, Marie-France Bonnet, Nachida Bourouiba, Renaud Calvat, Jean-Michel Caritey, Michel Combettes, Jacques Daures, Bella Debono, Christine Delage, Emmanuel Gaillac, Etienne Gaior, Nicolas Jourdan, Nathalie Mallet-Poujol, André Miral, Gaby Moulin, Magali Nazet-Marson, Sabine Perrier-Bonnet, Laurent Puigsegur, Thierry Ruf, Ghislaine Toupain, Jacqueline Vidal.

Les élus et élus « Front de Gauche »

Alors que l'argent coule à flot pour certains et pendant que notre société se délite au niveau politique, économique, social et environnemental, alors que la souffrance et la précarité se développent dans notre commune, le maire et sa majorité ont décidé d'endetter la population pour installer son bureau, celui des élus et de certains services administratifs dans le château. C'est pour le moins pathétique ! La réhabilitation du château aurait pu concrétiser des actions culturelles, artistiques ou associatives en lien avec notre patrimoine local. Suite à plusieurs réunions et consultations avec la population, nous proposons de créer un centre culturel qui permettrait de rendre le château à la population.

Bernard Dupin, Juliette Hammel, Robert Trinquier.

Les élus et élus « Demain à Jacou »

715 caractères (espaces compris), c'est ce que nous impose le Conseil Municipal pour un article dans cette rubrique étriquée ! Il y aurait pourtant tant à dire - Sur les ambitions du nouveau Seigneur de Jacou dans son château payé rénové et réhabilité par les jacoumards (> 6 millions €). - Sur la « féria », qui cause tant de désagréments, et nous coûte de l'argent, pour réparer les dégâts causés par les taureaux et pour le nettoyage de leurs déjections et celles des chevaux ! - Sur l'imposition locale, dont les taux sont stables alors que des communes les baissent pour maintenir le pouvoir d'achat. - Sur la propreté de notre village et les dépôts « sauvages » d'ordures, d'encombrants et de déchets verts !

Alexandra Di Frenna, Richard Huméry.

Élu « Jacou autrement »

France : endettée de 2255 milliards d'€ (37 de plus en un an) elle semble irréformable. Le bilan de 1^{ère} année du Président Macron laisse perplexe avec des réformes indispensables mais mal perçues : trop à droite pour certains, trop à gauche pour d'autres ! Pourtant la France doit être profondément réformée au risque de subir le sort de la Grèce. Immigration : il faut aider au développement de l'Afrique et du Maghreb sinon l'Europe sera submergée, comme le prévoit l'ONU, par 90 à 140 millions d'immigrants d'ici 2050 (dont une infime minorité de réfugiés de guerre que nous devons accueillir dignement). Vaut-il mieux encourager la natalité Européenne ou subir cette invasion ? Bonne rentrée scolaire et sociale à tous !

Jean-Pierre Lopez.

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Jacoumardes et Jacoumards

- Nathan GREUILLET, le 22 mars
- Viktor BRIVOIS, le 28 mars
- Emilie VALLANTIN, le 30 mars
- Amelya VALLET, le 30 mars
- Elsa OUROUS, le 5 avril
- Zakaria AHDIDAN, le 9 avril
- Saad BOUGATAYA, le 12 avril
- Lou CHIMIENI, le 14 avril
- Imran ASRI, le 17 avril
- Lou CHAREYRE, le 21 avril
- Agathe MOUNEU, le 11 mai
- Sienna HUGONNARD, le 14 mai
- Charlie BOYER, le 14 mai
- Timéo SOULIS D'ACUNZO, le 4 juin
- Djibril TICHELIKINE, le 7 juin
- Roméo GRIECO, le 8 juin
- Giulian BARANGE, le 11 juin
- Milan KARAKUS, le 13 juin
- Maxim DUCKY, le 13 juin
- Ines MAMMERI, le 18 juin
- Ritaj EL HARCH, le 25 juin
- Simon KLEIN, le 5 juillet
- Maloé GELY, le 11 juillet
- Chloé RECOULY, le 11 juillet
- Léa VERDIER, le 12 juillet
- Mila BENARD, le 21 juillet
- Mathilde NOUGARET, le 1er août
- Etienne LARROQUE, le 8 août
- Ibrahim BACHAR ABDDRAMAN, le 9 août

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

- Baptiste NOUGARET et Claire ROBERT, le 7 avril
- Didier RUHOFF et Corinne POGORZELSKI, le 26 avril
- Philippe QUILLOT et Florence SASSIER, le 28 avril
- Olivier HEUZÉ et Cynthia MICHAUX, le 28 avril
- Xavier LEROUX et Christelle MACHLEIN, le 12 mai
- Thomas HAMMOND et Fanny MANOKOUNE, le 16 juin
- Toufik KADDOUSSI et Badra FOUGHAL, le 23 juin
- Grégory MATHIEU et Sylvie RANDAZZO, le 13 juillet
- Marvin PONTIER et Priscilla LOPEZ Y CHICA, le 21 juillet
- Fabrice CORNUT et Audrey BRUNET, le 28 juillet
- Xavier GALDEANO et Laurine JOANNIDES, le 3 août

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles et amis de

- René MACIA divorcé ASENSI, le 22 mars
- Fernande PIERRON DE LA MONTLUEL veuve LAVALL, le 3 avril
- Mercédès TORRES veuve WEISS, le 6 avril
- Albert BERNAD époux ALRIC, le 14 avril
- Armand DEBSKI veuf BRASS, le 25 avril
- François LOPEZ époux FLORES, le 28 avril
- Georges GOY époux JEANTON, le 5 mai
- Jean LACUES époux MAILLET, le 12 mai
- Robert RAULET veuve CAMBON, le 24 mai
- Marie-France CHEVANCE épouse ESCOUTE, le 28 mai
- Bénita PÉREZ veuve AMAT, le 9 juin
- Annie BARRE, célibataire, le 29 juin
- Georgette MONTANDON veuve MARCHAND, le 5 juillet
- Renée ROBERT veuve FAVEAU, le 11 juillet
- Odette ARLERY veuve CANNAC, le 29 juillet
- Antoinette OULLIÉ veuve GAÏOR, le 1er août
- Michel MORIN époux JACOB, le 4 août
- Pierre SALNIKOFF veuf CHATAIN, le 6 août
- Louis NAYRAC veuf STEFANINI, le 16 août

Top chrono pour le *shopping!*



60 commerces



espace-bocaud.fr

Merci Bocaud!